

Article

« Les rapports femmes-hommes : une expression particulière d'une économie sexuée »

Andrée Roberge

Anthropologie et Sociétés, vol. 11, n° 1, 1987, p. 57-69.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006387ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

LES RAPPORTS FEMMES-HOMMES : UNE EXPRESSION PARTICULIÈRE D'UNE ÉCONOMIE SEXUÉE



Andrée Roberge

Priorité à la dimension économique, égalité et autonomie véritable des femmes : ces objectifs mis de l'avant dans le Québec des années 80 sont en fait, contradictoires, du moins dans le cadre des structures sociales et économiques qui sont les nôtres. Les un-e-s le savent, les autres pas. Mais que l'on souscrive ou non à ces projets de société, aux idéologies qui les sous-tendent, on ne saurait échapper à la confrontation d'intérêts particuliers qui découlerait de leur éventuelle et commune mise en application.

Les féministes, dans leur décryptage des politiques patronales et sociales en pays occidentaux, l'ont, pour la plupart, bien décelé. L'économie de marché est une économie sexuée, un mode de perception et de production de l'existence matérielle conjugué au masculin. Les mesures de relance économique mondiale, axée sur les postulats théoriques et les pratiques sociales des décennies passées, se heurtent à celles requises pour redresser le statut économique et politique des femmes. Les recherches entourant l'insertion des femmes dans l'économie formelle, c'est-à-dire dans l'univers du travail salarié, ont davantage servi à démasquer la double aliénation économique des femmes qu'à démontrer l'efficacité du *seul* salariat comme correctif à l'ensemble de la « condition féminine ». À cet égard un ouvrage produit par des chercheuses québécoises et dirigé par L. Vandelac, *Du travail et de l'amour* (1985), présente dans une synthèse accomplie les constats dégrisants auxquels aboutissent les penseurs intéressés au rôle et à la situation des femmes dans l'univers économique.

En Occident, les définitions reçues du champ de l'économie, de son cadre et de ses règles laissent les femmes et leurs contributions hors système ou alors, lorsqu'elles ont accès à la production de marché, elles y sont d'emblée perdantes, en raison même et sous prétexte de leur production non rémunérée¹. Pourtant certains économistes reconnaissent aujourd'hui qu'une partie de la production économique est régulièrement ignorée dans le calcul du produit national brut. La production domestique se range parmi ces

¹ Les employeurs considèrent les femmes avant tout comme des mères de famille (de fait ou en puissance) dont l'instabilité et la disponibilité limitée ne justifient pas une formation permettant la mobilité professionnelle à l'intérieur de l'entreprise. Par ailleurs, on juge qu'elles n'ont pas les mêmes besoins monétaires que les hommes puisqu'elles sont déjà « entretenues » par un conjoint ou susceptibles de le devenir.

activités inestimables, non payées et donc sans valeur puisque « la valeur [...] ne peut se concevoir en dehors de l'étalon monétaire [et que] toute production-consommation, dépourvue de cet étalon, est considérée comme nulle ou inexistante, à la fois dans l'opinion publique et dans la sociologie traditionnelle et l'économie néo-classique... » (Michel 1978: 70). Cette acception de la valeur s'avère assurément toute relative et contextuelle, mais pour les femmes, les conséquences pratiques de cet « oubli » ne relèvent pas pour autant de la spéculation².

C'est peut-être aussi parce qu'on estime nul et non avvenu le travail domestique, en regard de la productivité nationale, que l'on néglige encore de considérer la double tâche des ménagères qui œuvrent également dans le marché du travail. Forcées de combiner deux types de production – domestique et de marché – pour n'en voir reconnaître (rétribuer) qu'une seule, elles ont comme consolation de se savoir autonomes sinon égales. Louise Vandelac s'interroge sur la validité de cette reconnaissance et sur le caractère illusoire de cette consolation :

Mais avec 60 à 80 heures de travail salarié et domestique, un temps de loisir et de repos complètement miné, une symbolique contribution masculine (de 20 à 30% du temps de travail domestique féminin), des emplois précaires, monotones et dont le salaire (oscillant depuis 50 ans entre 50 et 60% du salaire masculin) est souvent grugé par les frais d'emploi et de gardiennage quand il n'est pas entièrement emporté par les dépenses courantes d'un budget familial, il faut avouer qu'elle a une drôle d'allure la libération par le travail salarié !

Vandelac 1985: 26

Mais *les malheurs de Sophie, mère et travailleuse* ne s'arrêtent point là, il est d'autres types de production, encore non monnayés, où les rapports femmes-hommes se déroulent sinon au détriment des femmes, du moins au bénéfice de l'État, du Capital, c'est-à-dire ... des hommes. Nous voulons parler plus précisément de l'échange informel, de biens de consommation et de services circulant, sans recours à la monnaie, entre unités domestiques distinctes mais unies par des liens de parenté, de voisinage, d'amitié ou encore par des liens développés dans le contexte du travail ou des associations communautaires. Ici encore, on découvre une dimension occultée de la production et de la reproduction de l'existence. Et si on méconnaît la pertinence et l'importance contemporaine de cette manifestation de l'économie informelle, on soupçonne encore moins le rôle qu'y assument les femmes.

C'est à la présentation de cette facette de l'économie parallèle, telle qu'observée lors d'une recherche empirique, que sera consacré cet article. Son développement empruntera les étapes suivantes : dégager le parallélisme des rapports femmes-hommes dans l'articulation de la production domestique à la production de marché, d'une part, et de l'échange informel à l'économie formelle, par ailleurs; exposer dans cette optique le fonctionnement de ce système d'échange c'est-à-dire la spécificité de ses modalités, de son contenu et de ses agents; et conclure sur l'ironie d'avoir à enfermer le débat des rapports femmes-hommes dans une problématique mercantiliste.

² Nous rejetons, par ailleurs, l'affectation de la notion de valeur d'usage (en opposition à valeur d'échange) à la production domestique pour justement la disqualifier. Voir à ce sujet l'argumentation de Eichler (1980: 111-115). Qui plus est, classer la production domestique sous le couvert de la stricte consommation relève davantage d'une perception idéologique que d'une démarche objective. Ainsi que le constate Luisella Goldschmidt-Clermont : « Les procès de production s'effectuent sans discontinuité entre les secteurs marchand et domestique non marchand de l'économie. La transformation des ressources naturelles (...) en produits destinés à satisfaire les besoins humains constitue une chaîne de procès de production successifs qui ne changent pas de nature lorsqu'ils franchissent la frontière des échanges monétaires » (Citation reprise dans Vandelac 1985: 203). Voir également Seccombe (1980).

☐ Le travail féminin : l'infrastructure de l'économie formelle et informelle ?

La situation des femmes dans leurs rapports aux hommes au sein de l'économie institutionnalisée et de l'échange informel, présente des similitudes et des convergences. Soutien et support invisibles ou ignorés, les femmes dans ces deux genres de relation rendent possible le maintien d'un type de société et d'économie dont elles font, non pas seules, mais néanmoins majoritairement les frais.

On connaît la logique et les stratégies d'une économie de marché qui présuppose la gratuité au moins partielle et la disponibilité constante de la composante féminine de la population qualifiée ou non d'active. Déjà productives dans le cadre de rapports domestiques où elles satisfont aux besoins physiques et psychologiques de travailleurs (maris) et de futurs travailleurs et néanmoins consommateurs (enfants), de nombreuses femmes se voient forcées de s'engager, en plus, dans la voie du salariat³. En effet, au début de cette décennie, plus de la moitié (51,3%) des Canadiennes mariées se retrouvent sur le marché du travail (Eichler 1983: 172). Plusieurs de celles-ci, supposément entretenues par le salaire « familial » du mari, doivent suppléer à l'insuffisance absolue (survie) ou relative (qualité de vie) de ses émoluments. La qualité, la quantité et les conditions de travail de la femme à domicile n'assurent et ne déterminent en rien le revenu du conjoint, revenu dont elle est censée bénéficier, en partie, et en contrepartie des services rendus. Il serait ridicule et injuste d'en attribuer la responsabilité aux maris. Mais il est tout aussi incongru d'en faire porter le poids aux femmes mariées et mères de famille. L'usure des argumentations voulant que l'accession des femmes au marché du travail aurait fait chuter les échelles de salaire, provoqué le chômage masculin et favorisé la multiplication des emplois à mi-temps, ne semble pas entraîner leur remplacement⁴. Or, le patronat, qui regroupe surtout des hommes, semble de plus en plus préconiser, au nom de la compétitivité et de la rentabilité, ces conditions de travail et ce genre d'emplois. La discrimination sexuelle dans l'embauche (Béland et de Sève 1986) – hormis certains ghettos féminins d'emplois à plein temps généralement mal payés – alliée au maintien de la double tâche (Meissner 1975) fait craindre que le mi-temps salarié devienne l'apanage des travailleuses.

De son côté l'État, déjà intervenu pour enrégimenter les femmes dans l'industrie, durant la deuxième guerre mondiale, et pour ensuite les retourner à leurs casseroles et marmots par le versement d'allocations familiales, semble à nouveau vouloir s'immiscer mais de manière plus subtile et surtout plus ambiguë, dans « l'équilibre » économique des sexes. Pris en tenailles entre le patronat et les mouvements contestataires féminins, l'État (et plus particulièrement les gouvernements fédéral et provincial actuels) offre au premier toute latitude pour annuler les effets des demi-concessions que lui arrachent les autres. Planifier la relance par le libre-échange économique qui appelle l'implantation

³ On note en effet que « ... le rapport du Conseil national du bien-être social pour 1979 indique que si beaucoup de femmes mariées ne travaillaient pas, leur famille vivrait dans la pauvreté » (Shaw 1982: 3).

⁴ Au siècle dernier, en France, comme le rapportent M. Albistur et D. Armogathe, les travailleurs masculins répugnent à admettre dans leurs rangs les ouvrières parce que « le travail féminin dévalorise le travail masculin et favorise le chômage » (cité dans de Sève 1985: 88). En Angleterre, dans la seconde moitié du 19^e siècle, « les employeurs sont sans doute les moins convaincus qu'une ouvrière vaut moins qu'un ouvrier : pour eux, elle revient moins cher, tolère mieux la fatigue, les longues heures de travail, la monotonie (...). Ce sont les ouvriers qui (...) supportent le moins cette présence féminine. Afin de contrer une concurrence qu'ils jugent déloyale, ils font valoir la nécessité que le salaire masculin devienne un salaire familial (...). Obtenir de meilleurs salaires et évincer les femmes du marché du travail devient donc pour nombre d'ouvriers la double condition du maintien de la suprématie masculine » (K. Blunden, citée dans Bélisle 1985: 75).

accélérée de la bureautique, de l'informatique et de la robotique et donc l'augmentation du chômage d'abord féminin; retarder l'adoption ou l'application de lois interdisant la discrimination dans l'embauche, la rémunération et l'avancement professionnel; limiter le financement des garderies en deçà des besoins réels; « désindexer » les allocations familiales; renvoyer aux calendes grecques la rémunération du travail domestique, confier au conjoint le soin de pourvoir la ménagère d'un régime privé de retraite, etc. Autant de mesures et de stratégies qui contraignent les femmes célibataires et les « mères célibataires » à recourir au mariage et à la double tâche pour pallier à l'insuffisance de leurs revenus ou, inversement, qui incitent les travailleuses à domicile à s'engager conjointement dans une production salariée⁵.

L'échange informel n'est pas le produit de la confrontation des intérêts du Marché et des femmes. Il précède l'avènement du système marchand et s'est toujours réalisé à l'intérieur de relations communautaires, de parenté et autres substrats sociaux. S'il est qualifié d'informel dans nos sociétés modernes, c'est que l'envahissement pratique et idéologique de la mentalité mercantile nous amène à le penser en termes d'opposition binaire, comme l'autre pôle de la dichotomie *monnayé/non monnayé*. Il demeure toutefois que sous cette appellation d'échange informel, l'entraide, ou la sociabilité tangible (comme l'on voudra), opère dans le contexte d'une économie marchande et institutionnalisée et en corrélation avec cette dernière. L'échange informel s'y ajuste, en subit les fluctuations et en épouse les contours.

L'étude anthropologique réalisée par nous en milieu semi-rural québécois (Roberge 1985a) permet d'établir un lien entre le niveau du revenu annuel déclaré et le volume, la valeur et le degré de réciprocité entre partenaires de l'échange informel. Si les résultats de cette recherche sont confirmés par d'autres études, on pourra avancer avec d'autant plus de conviction la proposition suivante : la situation d'un échangiste dans l'économie formelle se répercute dans l'importance et l'orientation de sa participation dans l'échange informel. Or, dans le milieu étudié, la plupart des femmes travaillent contre rémunération jusqu'à la naissance du premier ou du second enfant et ne réintègrent la population dite active qu'en nombre réduit et à temps partiel, une fois « la famille élevée ». C'est donc surtout par époux interposé, du moins pendant une étape de leur cycle de vie, que s'établit pour bon nombre de femmes le rapport entre l'économie formelle et l'échange informel. Mais que les liquidités dont dispose l'unité domestique proviennent de sources unique ou multiples ou même du bien-être social, leur insuffisance ou leur rareté incite les femmes à investir davantage de leurs énergies dans les activités économiques informelles. En effet, ce sont elles qui doivent se débrouiller pour approvisionner l'unité domestique en biens et en services, avec le revenu disponible. Souvent pour réduire les sorties de liquidités, elles se procurent par le biais de l'échange et de l'emprunt les matières premières, les équipements et les compétences par trop coûteux sur le marché.

Les politiques sociales de l'État exercent ici encore leurs effets comme dans la précédente articulation de la production domestique à la production de marché. La réduction subreptice ou ostensible des budgets gouvernementaux affectés aux programmes sociaux vient alourdir la charge de femmes déjà débordées. Elles doivent dorénavant,

⁵ On ne peut opérer un véritable renversement de cette situation à partir d'un sujet masculin. L'écart salarial entre les sexes perdure, favorisant l'homme célibataire qui peut se payer les substituts marchands des biens et services produits dans le contexte domestique. Le père célibataire constitue une espèce rare, si rare qu'elle n'est, à notre connaissance, l'objet d'aucune statistique. Les recherches, au Canada comme ailleurs, nous apprennent que la participation de l'ensemble des maris à la production domestique est minime (Kome 1982, Luxton 1980, Meissner 1975).

par le biais de l'échange informel ou du bénévolat, s'offrir les uns aux autres les services abolis, ou restreints dans leur portée, par les divers organismes responsables de la sécurité sociale. La stagnation ou les coupures dans la construction d'habitations à loyer modique, dans le financement de pré-maternelles et de garderies et dans les services de santé, pour ne mentionner que ceux-là, forcent les femmes à reprendre à leur compte le soin d'enfants, de vieillards et d'handicapés, diminués physiquement ou mentalement.

☐ L'échange informel⁶

L'objectif premier de cette recherche exploratoire entreprise dans un village autrefois agricole, à proximité de Québec, était de vérifier l'importance économique de l'échange informel, de répertorier le contenu de ces transferts de biens et de services et de repérer les liens sociaux dont ils empruntent la trajectoire. Repris à intervalles réguliers, l'enregistrement quotidien des activités d'échange de trente maisonnées par la ou les personnes responsables de l'unité domestique a vite permis d'accréditer la pertinence de cet objet d'enquête. Réalisée à partir d'échantillons saisonniers, la projection, sur une année, de la valeur des échanges effectués entre une unité domestique moyenne et ses partenaires permettrait de la situer à quelque 4 573 \$. Cette somme paraît appréciable en regard du montant de 10 860 \$ avancé, au moment de l'enquête, par les services de la statistique d'État comme nécessaire pour assurer la subsistance d'une famille de quatre personnes.

◇ Le contenu de l'échange

Le caractère banal et quotidien de ces échanges est livré par leur contenu et reflété par l'attitude des échangistes avant l'enquête. Certains résidents, vus lors du recensement préliminaire, déplorait la disparition de la solidarité d'antan comme si, obnubilés par un mythe de l'âge d'or de l'entraide, ils étaient devenus insensibles au flux continuels des échanges qui meublent leur existence. Il faut admettre que bon nombre de ces échanges n'ont rien de spectaculaire; ils rejoignent par leur contenu l'ensemble des biens et des services véhiculés par l'économie de marché. L'éventail des biens et services mis en circulation dans les réseaux d'échange n'est limité que par les moyens financiers des partenaires et l'étendue de leurs divers savoirs et savoir-faire. La gamme des objets et des activités ainsi répertoriés va de la proverbiale tasse de sucre aux soins thérapeutiques dispensés à domicile. Pour faciliter la mise en relation des divers contenus de l'échange et des attributs sociaux des protagonistes, de vastes catégories ont été élaborées. Les pratiques rapportées par les répondants renvoient aux catégories suivantes: soins prodigués aux enfants, dons et prêts de biens de consommation, services, domestiques, construction et réparation, services de transport et services professionnels.

La première rubrique réunit l'ensemble des tâches requises par la garde d'un enfant. Il s'agit bien sûr d'activités visant à assurer sa sécurité physique et psychologique, sa propreté, son apprentissage, son divertissement et sa sustentation. Les biens de consommation offerts ou prêtés s'inscrivent dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement, du mobilier, des équipements ménagers, sportifs ou récréatifs, etc. Les champs couverts sont vastes et hétéroclites; on prête aussi bien un chalet, un camion qu'un lopin de terre à transformer en jardin potager. Par services domestiques, il faut entendre la production ou la transformation secondaire de biens de consommation et l'accomplissement

⁶ Cette section s'inspire de nos publications antérieures (1985a et 1985c) et en reprend certains passages.

d'activités associées à la subsistance et à l'entretien du logis et de ses dépendances. Ces activités, qui se multiplient et se complexifient en fonction des standards modernes d'hygiène et d'esthétique, sont réalisés chez soi, mais à l'intention du partenaire ou au domicile du partenaire. Toute une variété d'habiletés et de connaissances techniques loge à l'enseigne de la catégorie réparation et construction. On s'adonne aussi bien au débosselage d'automobiles, au brassage de ciment qu'au sablage de planchers et au remplacement de papiers peints. Le transport gracieux des personnes et des objets à l'intérieur ou hors de la localité, mal desservie par les services publics, se répète constamment. Et enfin, les services désignés comme professionnels se rapportent surtout aux domaines de la pédagogie, de la santé, de la comptabilité et de la gestion financière.

◇ Les femmes dans l'échange

L'échange informel ne constitue pas un univers réservé au sexe féminin. En conformité avec une division sexuelle du travail encore quelque peu contraignante, dans le milieu étudié, la coopération des hommes et des femmes est nécessaire vu l'expansion de ce système quant aux champs investis. Outre cette complémentarité, effet de culture plus que de nature, il appert que l'échange informel dépend avant tout, pour son fonctionnement et son maintien, de la force de travail et de la collaboration finement synchronisée des femmes. Elles y consacrent davantage de temps, elles entretiennent les relations sociales sur lesquelles il se fonde et elles en assurent la gestion.

Les échanges étaient enregistrés sur des grilles horaires, ce qui permettait le relevé de la fréquence et de la durée des échanges, et partant le calcul de leur valeur monétaire. Les prix de biens équivalents chez les marchands des environs et le taux horaire exigé localement par les représentants des divers corps de métiers et types de professions ont servi à cette fin. D'entrée de jeu, les dés étaient pipés. Reprendre les prix et les taux du marché, c'était reproduire et entériner le biais discriminatoire qu'on y retrouve systématiquement. Les activités et les productions dites féminines commandent des prix et des salaires inférieurs à celles réalisées par les hommes. Pour éviter, en partie, ce vice de méthode, l'estimation de la capacité d'échange des femmes et des hommes s'appuie autant sur la fréquence que sur la valeur monétaire des transferts. L'effort de redressement s'arrête cependant là et pour deux motifs. L'échange informel ne peut être quantifié monétairement sans égard aux conventions d'évaluation qui prévalent dans l'échange de marché auquel il se greffe, ne serait-ce que par son contenu. Le contexte de société où s'insère l'échange informel se révèle essentiel à son intelligibilité. En deuxième lieu, la mise en relief de l'écart entre la fréquence et la valeur d'échange contribue derechef à dénoncer l'arbitraire de ces pratiques salariales.

Ce ne sont pas là les seuls lieux où l'idéologie opère ses effets de méthode; mais voyons d'abord comment l'identité sexuelle alliée au statut matrimonial influe sur l'activité d'échange. Les femmes uniques responsables d'unités domestiques (veuves, séparées, célibataires) s'inscrivent en tête de liste tant par le nombre et la valeur des échanges qu'elles effectuent que par le nombre de partenaires-échangistes avec lesquels elles nouent ce genre de rapport. La compilation des données recueillies pendant quatre semaines (réparties sur les quatre saisons), auprès des occupants de trente unités domestiques (dont cinq relevaient d'une direction féminine) permet le calcul des *moyennes* suivantes. Un couple, qui s'engage dans des activités d'échange, génère, dans ses rapports bilatéraux avec ses partenaires, une valeur moyenne de 331,36 \$ lors de 55,4 interactions. Une femme seule, dans les mêmes circonstances, participe à 55,4 échanges pour une

valeur moyenne de 454 \$. Entre femmes et hommes mariés ces moyennes révèlent, du moins pour la valeur, de plus modestes écarts, soit 34,6 échanges d'une valeur de 169,28\$ pour une femme mariée et 20,8 échanges d'une valeur de 162,08 \$ pour un homme.

Les femmes développent un plus vaste réseau de partenaires-échangistes que les hommes; ce phénomène va s'intensifiant chez les femmes uniques responsables de leur maisonnée. Celles-ci, pendant la période des relevés, ont échangé, en moyenne, avec 15,6 partenaires alors que pour les femmes et les hommes mariés on voit cette moyenne décroître à 10,7 et 7,8 partenaires respectivement. De plus, ces premières échangent avec un plus fort pourcentage de partenaires masculins : 41% contre 15% pour la femme mariée, ce qui n'est pas étranger au gonflement de la valeur bilatérale d'échange noté plus haut.

◇ Rapports sociaux d'échange

En ce qui a trait à la nature de la relation sociale qui sous-tend l'échange, les partenaires se distribuent en proportions fort inégales dans les diverses catégories répertoriées, comme on peut l'observer au tableau 1.

TABLEAU 1

Distribution (%) des partenaires, des répondants féminins, masculins, mariés et non mariés, selon les diverses catégories sociales

<i>Catégories sociales des partenaires</i>	<i>Femmes seules (5)</i>	<i>Femmes mariées (25)</i>	<i>Hommes mariés (25)</i>
Parenté	66,7	70,9	66,9
Voisinage	9,0	13,0	11,7
Amitié	12,8	11,6	11,7
Travail	-	1,5	8,2
Association	11,6	3,0	1,5
Total	100 (78)	100 (268)	100 (196)

Les répondants sélectionnent leurs partenaires de façon similaire. Dans ce milieu semi-rural, c'est à l'intérieur des rapports de parenté que se déroule prioritairement l'échange. Les femmes mariées se démarquent en retenant plus de voisins dans leurs réseaux alors que les hommes et les femmes sans conjoint privilégient respectivement

les compagnons de travail et les personnes membres d'associations communautaires. La fréquence et la valeur des échanges réalisés dans le contexte des diverses catégories sociales correspondent assez bien aux priorités rendues manifestes par le choix de partenaires relevant de ces mêmes catégories. Le maintien des priorités ne signifie pas, toutefois, l'équivalence des pourcentages ainsi qu'on peut le constater à la lecture du tableau 2.

Les profils masculins et féminins des échangistes concordent assez bien avec les tendances déjà énoncées, mais, outre l'écueil de la discrimination salariale dans la production de biens et de services, d'autres difficultés ont fait surface lors de l'enquête et de la pré-enquête. Certaines relèvent du niveau de développement des techniques de mesure, d'autres des tâtonnements théoriques propres aux études exploratoires. Et toutes sont redevables plus fondamentalement d'une double contradiction ou contrainte dans laquelle se débat un chercheur intéressé, en société marchande, à des phénomènes de production et de circulation flous parce que non circonscrits dans les cadres officiels des institutions commerciales, industrielles et financières. D'une part, le refus de conférer jusqu'à tout récemment un statut économique à des transferts effectués hors des circuits du marché en société marchande — refus de nature théorique — a entraîné des retards et donc des complications sur le plan méthodologique. Les problèmes d'évaluation de la gestion du système en sont une illustration. D'autre part, le chercheur se voit contraint, dans la délimitation théorique de son objet, d'appliquer à des manifestations matérielles de sociabilité, la logique et l'esprit d'un système auquel elles tentent en partie d'échapper.

Comment ces problèmes se traduisent-ils concrètement sur le terrain ? Par exemple, les services de nature psychologique ne figurent pas au sommaire de l'activité d'échange informel. Leur évincement est attribuable à l'ambiguïté de leur statut et à des obstacles méthodologiques non résolus. Les échanges de biens et de services sont souvent perçus par la population comme activité d'entraide. En conséquence, plusieurs participantes — ces services émanant surtout des femmes — se sont enquis de l'opportunité d'enregistrer ce type de service, désigné localement comme « le fait de remonter le moral à quelqu'un ». Ces interrogations ont reçu une réponse positive, car, en dépit de la décision de les exclure du bilan final, il a été jugé utile d'observer leur fréquence dans la vie quotidienne des répondants. Toutefois, la nature spécifique de ces services demeure difficile à saisir et leur réalisation difficile à circonscrire. En de multiples occasions, l'apport d'une aide psychologique s'exprime sous le couvert d'un autre service qui lui sert alors de véhicule et parfois de prétexte. Ainsi, à titre d'illustration, le cas de cette répondante se rendant chez une amie déprimée dans le but avoué de l'assister dans la pose de papiers peints. Mais, en réalité, cette femme offrait à son amie un moment d'écoute privilégié durant lequel cette dernière pouvait lui confier les soucis qui la minaient. Devait-on loger ce geste à l'enseigne du devoir moral ou du service économique ? Et dans le cas de la retenue de la deuxième option, devait-on évaluer le service selon les honoraires du psychiatre, du psychologue ou du travailleur social ? Dans ces circonstances, il est apparu plus avisé de surseoir à l'intégration de ces « bonnes actions » au système informel, quitte à diminuer d'autant la valeur créée par des agents surtout féminins à l'intérieur de ce processus.

◇ Les dessous de l'échange informel

Dans l'optique de cette sous-estimation de la valeur d'échange générée par les femmes, il faut encore mentionner les problèmes de l'occultation des faux frais et des opérations de gestion de l'échange. L'évaluation monétaire présentée en fin de recherche ne constitue peut-être que la pointe de l'iceberg.

TABEAU 2

Distribution (%) de la fréquence (F) et de la valeur (V) des échanges entre les répondants de sexe et de condition matrimoniale différents et les partenaires de diverses catégories sociales

RÉPONDANTS	PARENTÉ		VOISINAGE		AMITIÉ		TRAVAIL		ASSOCIATION		TOTAL	
	F	V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	V
	Hommes	78,3	85,0	6,3	7,1	8,1	5,2	6,7	2,6	0,6	0,1	100 (521)
Femmes mariées	81,6	85,2	10,2	7,9	6,6	6,2	0,5	0,3	1,1	0,4	100 (865)	100 (4 232\$)
Femmes seules	78,0	73,7	5,0	2,1	10,3	15,8	-	-	0,67	8,4	100 (282)	100 (2 270\$)

Grâce à l'observation participante et à des entretiens non dirigés avec les répondants, il est ressorti que de nombreux échanges entraînent ce qu'il conviendrait d'appeler des faux frais. Pour rendre un service à un(e) partenaire, il devient souvent nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires qui résultent directement de cette première activité. Ainsi il n'est pas rare qu'après avoir gardé des enfants, ne serait-ce que quelques heures, il faille nettoyer et remettre en ordre le logis et refaire ses réserves de biscuits... Ces activités accessoires ne se retrouvent que très rarement consignées aux formulaires d'enquête. Quelques répondants sont conscients de cette surcharge, d'autres n'arrivent pas à la percevoir en raison du cumul des tâches et des objectifs lorsque l'échange informel vient se greffer à la production domestique. Certaines femmes ont déclaré avoir mis fin à des relations d'échange parce que ces à-côtés, faute d'être reconnus par le/la partenaire, venaient par trop menacer l'équilibre de l'échange. Garder l'enfant d'un voisin peut paraître anodin aux yeux d'une jeune mère qui ne distingue guère les traces, miettes et autres saletés laissées sur ses parquets par l'enfant accueilli de celles faites par ses propres enfants. Il en va tout autrement de la femme d'un certain âge, qui se voit obligée de reprendre des corvées qu'elle n'exécute qu'une fois la semaine, en temps normal.

De plus, mères et épouses doivent encore assumer les faux frais reliés aux activités d'échange de leur conjoint ou aux services gouvernementaux, supposément gratuits, mais qui laissent aussi à leur manière des résidus. Durant la période d'enquête, le gouvernement provincial mettait à l'essai un projet de pré-maternelle à domicile. Les mères des enfants sélectionnés en raison de troubles ou lenteurs quelconques de développement servaient, à tour de rôle, d'hôtesse aux petits et d'assistantes à la spécialiste œuvrant sur place. Par ailleurs, une femme se sentira souvent « obligée » (obligation toute subjective, mais qui témoigne des pressions psychologiques ressenties) d'inviter pour un repas un couple dont le partenaire masculin aurait rendu un service à son conjoint. La « dette » se trouve remboursée mais le repas classé au rang d'activités sociales ne sera pas inscrit au formulaire.

Et que dire du défaut d'enregistrement des activités de gestion du système d'échange essentiellement assumées par les femmes, sinon s'en excuser ? Il nous est apparu, un peu tardivement, que les femmes endossent une série de responsabilités généralement résumées et décrites, en d'autres contextes, sous le terme de gérance. Au sein de l'unité domestique, elles cumulent les fonctions d'agentes d'information, de coordonatrices des opérations d'échanges du conjoint, d'animatrices sociales et de modératrices dans les litiges entre échangistes. Si l'on dresse un parallèle entre l'administration d'une petite entreprise et la gestion d'un réseau d'échange, il devient évident que les mêmes types de connaissances et de compétences s'avèrent utiles. Pour garantir la viabilité du réseau d'échange, les femmes se doivent de connaître les actifs (possessions matérielles, capacités financières, savoir-faire, disponibilité) ainsi que les besoins des participants. Elles doivent judicieusement faire circuler cette information, mettre en rapport les personnes du réseau en mesure de s'entraider dans des cas précis, soit en signalant tout bonnement l'existence des besoins, soit par une opération de « relations publiques ». Il s'agit de créer un climat susceptible de disposer les échangistes à coopérer. Cette étape franchie, il faut mener à terme les opérations : voir à rappeler les échéances, à prévenir ou à contourner les obstacles de parcours et à raviver l'intérêt des participants par des réunions sociales. Ainsi le temps et l'énergie des femmes sont réquisitionnés par la parenté, les réseaux d'amis, le voisinage et la communauté, qui comptent sur elles pour transmettre les informations et inciter adroitement les conjoints à s'acquitter de leurs devoirs filiaux et fraternels, de leurs obligations d'amitié et de bon voisinage.

Si l'on devait inclure les faux frais et le coût de la gérance dans le calcul de la valeur produite par les femmes dans l'échange informel, l'évaluation monétaire première s'en verrait au bas mot doublée.

☒ Conclusion

On aura peut-être éprouvé, à quelque moment de cet exposé, une certaine gêne à voir les concepts et les méthodes développés dans le contexte idéologique de l'économie de marché, repris et utilisés pour démontrer l'exploitation inhérente au système capitaliste. Certes, il est inconfortable de se retrouver entre l'enclume de l'envahissement par la mentalité mercantile et utilitariste de tous rapports sociaux, et le marteau de la non rétribution d'une partie de la contribution féminine au processus de production et reproduction de la vie en société. D'autres ont souligné avant nous, et dans le cadre de la production domestique, le danger qu'il y a d'étendre l'emprise et la puissance de la mentalité de marché en reprenant, dans l'intention de la combattre, ses outils conceptuels et méthodologiques (Michel 1978, Illich 1981, Vandelac 1985).

L'objection est entendue. Mais il faudrait prendre garde de voir dans la double ou triple exploitation économique des femmes, en sociétés urbaines et industrielles (capitalistes ou socialistes), autre chose que l'expression *moderne* de l'infériorisation des femmes. On ne peut réussir la démonstration de cette exploitation dans notre univers social sans emprunter une argumentation comptable. Cependant, la rationalité de marché n'est pas à l'origine de l'inégalité des femmes. En d'autres temps et cultures, le refus d'admettre l'apport égalitaire des femmes à la société s'est exprimé par le truchement de la subordination politique et juridique.

Il nous apparaît suspect de voir à quel point on s'inquiète soudainement de la perversion des rapports humains par l'esprit mercantile au moment même où les femmes s'entêtent à obtenir l'égalité économique. Yvan Illich prévient les féministes qu'en axant leur bataille sur la seule rémunération, elles passent à côté du problème de fond du travail fantôme (domestique) en société marchande. Les femmes souffriraient avant tout de la dénaturation du travail domestique : « les femmes modernes sont mutilées parce que contraintes à un travail qui [...] en termes de subsistance est stérile » (1981: 131). Le débordement de la technologie moderne dans les cuisines priverait les femmes du sens de leur valeur et de leur importance comme la robotisation prive les hommes de leurs emplois :

(...) avec la raréfaction de l'emploi, les chômeurs seront intégrés dans les nouvelles activités *utilitaires* du secteur informel. Les chômeurs mâles se verront accorder le « privilège » de se livrer aux activités non rémunérées nourricières de la productivité, lesquelles, depuis leur émergence en tant que travaux ménagers au XIXe siècle, avaient été bénignement réservées au « sexe faible » – désignation qui commence à avoir cours à peu près dans le même temps, quand la tâche des femmes passe de la subsistance au servage industriel. Ce que l'affection conjugale et parentale faisait faire à la femme perdra alors son caractère sexué, et pourra être régi étatiquelement.

Illich 1981: 33-34

Il nous semble ici que ce que craint avant tout Illich c'est l'assujettissement de l'homme à la condition et aux tâches féminines. Il n'a d'ailleurs pas tout à fait tort si le souhait des féministes, qui aspirent en fin de compte à rien de moins qu'une nouvelle distribution

équitable des responsabilités, des prérogatives et de la reconnaissance sociale, se concrétise. Dans notre univers social, il n'est pas réaliste de penser atteindre cet objectif en sautant l'étape d'une redistribution égalitaire des tâches rétribuées et non rétribuées entre les sexes.

RÉFÉRENCES

BÉLAND F. et M. de Sève

1986 « La distribution des emplois entre les sexes et les groupes linguistiques au Québec » : 61-88, in *La morphologie sociale en mutation au Québec*. Cahiers de l'ACFAS no 41. Montréal: L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

BÉLISLE D.

1985 « Une histoire de ménagères » : 68-97, in L. Vandelac et al. (1985).

EICHLER M.

1980 *The Double Standard*. Londres: Croom Helm.

1983 *Families in Canada Today*. Toronto: Gage.

ILLICH Y.

1981 *Le travail fantôme*. Paris: Éditions du Seuil.

1983 *Le genre venaculaire*. Paris: Éditions du Seuil.

KOME P.

1982 *Somebody Has to Do it*. Toronto: McClelland and Stewart.

LUXTON M.

1980 *More than a Labor of Love*. Toronto: The Women's Press.

MEISSNER M.

1975 « Sur la division du travail et l'inégalité des sexes », *Sociologie du travail*, 4, oct.-déc.: 329-350.

MICHEL A. (éd.)

1978 *Les femmes dans la société marchande*. Paris: Presses Universitaires de France.

ROBERGE A.

1985a *L'économie informelle: échange de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval.

1985b « Réseaux d'échange et parenté inconsciente », *Anthropologie et sociétés*, 9, 3: 5-31.

1985c « Femme lien ou femme liée: l'image trafiquée de la travailleuse 'à charge' » : 48-51, in *Femmes: images, modèles*. Montréal: Université du Québec à Montréal.

SECCOMBE W.

1980 « Domestic Labour and the Working-Class Household » : 25-99, in B. Fox (éd.), *Hidden in the Household Women's Domestic Labour Under Capitalism*. Toronto: The Women's Press.

SÈVE M. de

1985 *Pour un féminisme libertaire*. Montréal: Boréal Express.

SHAW S.

1982 *De meilleurs soins de jour pour nos enfants : nouvelles options.* Ottawa: Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

VANDELAC L. et al.

1985 *Du travail et de l'amour.* Montréal: Éditions Saint-Martin.

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Les rapports femmes-hommes : une expression particulière d'une économie sexuée

La répartition inéquitable du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes demeure toujours un obstacle majeur à l'amélioration du statut des femmes en société occidentale. On a analysé certaines formes du travail impayé, telle la production domestique, mais il y en a d'autres où les femmes se distinguent par leur productivité. L'échange informel de biens de consommation et de services entre unités domestiques constitue un secteur de l'économie parallèle où les femmes se démarquent par leur dynamisme, au bénéfice de l'unité domestique et de l'économie nationale.

Men and Women in the Informal Economy

The unequal division of paid and unpaid labor between men and women still remains an obstacle to the improvement of women's status in western society. While certain forms of unpaid labor have been analysed, such as domestic production, there remain still others where women's productivity is evident. Informal exchange of consumer goods and services between households constitutes a sector of the parallel economy where women's dynamic contribution benefits both the domestic unit and the national economy.

Andrée Roberge
 Département de sociologie et d'anthropologie
 Université Laurentienne
 Sudbury (Ontario)
 Canada P3E 2C6